



**PROPOSITION DE PRETS A LA GUINEE
BISSAU ET AU SÉNÉGAL POUR LE
FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET
D'INTERCONNEXION ÉLECTRIQUE
DES ETATS MEMBRES DE
L'ORGANISATION POUR LA MISE EN
VALEUR DU FLEUVE GAMBIE

(OMVG)**

Date D'approbation :

16 octobre 2006

Pays :

Guinée Bissau

Localité :

Souapiti; Amaria; Grand
Kinkon; Koukoutamba;
Digan; Fello/Sounga

1.IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet a été identifié à la réception par la BOAD de la lettre n°694/2006/BOAD du 16 octobre 2006 du Secrétaire Exécutif de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG), invitant la Banque à participer à la table ronde des bailleurs de fonds du projet. Les requêtes de financement ont été adressées à la Banque par lettres n°08/GMF/2011 du 17 janvier 2011 et n°08795/MEF/DCEF du 22 septembre 2010, respectivement du Ministre des Finances de la Guinée-Bissau et du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal. La Banque a pris part à toutes les missions conjointes de préparation et d'évaluation du projet dont la dernière s'est déroulée du 08 au 19 décembre 2014.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet se justifie par les considérations suivantes :

- nécessité de réduire le coût du kWh ;
- contribution à l'intégration sous-régionale.

Saltinho; Kaléta
Sambangalou.

Type :

Prêt

Montant :

20 000 MFCFA

3.OBJET ET OBJECTIFS DU PROJET

Le projet a pour objet la construction de 1 677 km de lignes de transport de 225 kV interconnectant les réseaux électriques des quatre pays membres de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG) et de 15 postes de transformation HT/MT ainsi que l'installation de deux dispatchings pour la conduite centralisée du réseau

interconnecté.

L'objectif global du projet est de favoriser le développement des échanges d'énergie entre la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Sénégal. Les objectifs spécifiques sont : (i) accéder à des sources d'énergie moins onéreuses ; et (ii) améliorer l'accès à l'énergie.

Les objectifs de développement ciblés par le projet dans les pays membres de l'OMVG

sont :

- Contribution à l'accroissement de l'efficacité et de la viabilité des systèmes électriques ;
- Amélioration du taux d'accès à l'électricité ;
- Participation à la création d'emplois ; et
- Contribution à la création de richesse additionnelle. Ainsi, les principaux résultats attendus se présentent comme ci-après :

Au niveau de la contribution à l'accroissement de l'efficacité et de la viabilité des systèmes électriques :

- L'augmentation de la capacité d'échange d'énergie électrique (exportation/importation) entre les quatre (04) pays membres de l'OMVG ;
- La réduction du coût de revient du kWh.

Au niveau de l'amélioration du taux d'accès à l'électricité :

- L'augmentation du nombre d'abonnés. Au niveau de la création d'emplois : - Création d'environ 1 900 emplois indirects et induits ;
- Création de plusieurs centaines d'emplois directs pour les jeunes et femmes au moment de la mise en œuvre du projet. Au niveau de la contribution à la création de richesse :
- Contribution à la création de 2 997 MFCFA de valeur ajoutée indirecte et induite ;
- Production de recettes fiscales indirectes et induites pour l'Etat à hauteur

de 1 141 MFCFA.

4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

Le fleuve Gambie s'étend sur 1 100 km, de son origine dans les régions montagneuses du Fouta-Djalon en Guinée jusqu'à son estuaire sur l'Océan Atlantique. Son bassin couvre 77 850 km² et présente quatre (04) régions géographiques distinctes : une zone montagneuse en Guinée, un bassin continental onduleux au Sénégal et dans la moitié Est de la Gambie, une plaine côtière très plate dans la moitié Ouest de la Gambie et l'estuaire du fleuve Gambie.

Le bassin versant continental de la Gambie se situe sur la bordure Sud-ouest du Craton ouest-africain. Les formations du soubassement antécambrien affleurent dans la boutonnière de Kéniéba qui s'étend depuis Labé en Guinée jusque dans la région de Kédougou au Sénégal, entre les cours d'eau de la Gambie et de la Falémé. Les formations sédimentaires très anciennes, traversées de roches volcaniques, ont été fortement plissées, métamorphosées et injectées de roches granitiques. Le socle antécambrien a été fossilisé sous des couches sédimentaires du Protérozoïque. Les principaux reliefs du haut bassin de la Gambie sont formés de grès et dolérites. La majeure partie du haut bassin de la Gambie repose sur une couverture sédimentaire, souvent très épaisse. Le climat dans le bassin du fleuve Gambie est de type soudano-sahélien caractérisé par une saison sèche (plus longue dans le Nord du bassin que le Sud), une saison humide avec une température moyenne élevée (diminuant du nord au sud) et une pluviométrie annuelle relativement forte (augmentant du Nord au Sud) comprise entre 800 et 1 300 mm. La saison des pluies s'étend sur 5 mois dans la partie nord du bassin, soit de juin à octobre et sur 7 mois dans la partie Sud où les pluies apparaissent à partir de mai. La majeure partie des précipitations a lieu pendant les mois de juillet à septembre : le cumul des précipitations sur ces trois mois représente respectivement 65 % et 80 % du

total annuel pour les parties amont et aval du bassin.

Le réseau de transport à très haute tension 225 kV, qui assurera l'interconnexion des systèmes électriques des quatre pays membres de l'OMVG, sera principalement constitué d'une boucle fermée avec des embranchements. Quinze (15) postes de soutirage sont déjà localisés le long de ce réseau portant sur une longueur de 1 677 km.

En Guinée, le réseau 225 kV traversera successivement la région du Fouta-Djalon du Nord au Sud à travers des hautes montagnes et des bowés sur l'axe Sambangalou-Mali- Linsan via Labé, Pita, Dalaba et Mamou le long de la route nationale, puis la zone de montagnes de type très escarpées et de bowés en alternances avec des vestiges de

forêts entre Linsan et Kaléta avant de piquer vers la région de Boké faite de plateaux et de bowés et d'une partie forestière dans la direction de Saltinho (Guinée-Bissau).

La traversée de la Guinée-Bissau se fera d'abord dans la zone forestière frontalière à la Guinée avant d'emprunter le tronçon Saltinho-Banbadinca, le long de la route internationale, avec la traversée de plusieurs cours d'eau dont les fleuves Corubal et Geba. La jonction Bambadinca-Mansoa, avec une nouvelle traversée du fleuve Geba, se fera à travers une zone de plaines à végétation clairsemée. La pénétration en territoire sénégalais par l'axe Mansoa-Tanaff sera précédée par la traversée du fleuve Farim ou Cacheu et d'une zone de mangrove.

La jonction Tanaff-Kaolack, en passant par la Gambie, se fera à travers une zone de végétation clairsemée, entre Tanaff (Sénégal) et Soma (Gambie). La liaison Soma- Brikama, à proximité de Banjul, se fera également à travers le même type de végétation. Les tronçons Soma-Kaolack et Kaolack-Tambacounda traverseront des zones de végétation moins dense, contrairement à la liaison Tambacounda-Sambangalou.

En plus de concourir à combler le déficit énergétique des pays de l'OMVG, le projet offre de nombreuses opportunités de développement, notamment pour l'agriculture, la pêche, les mines et le désenclavement de la zone de Kédougou (Sénégal) / Mali (Guinée) ainsi que l'accès aux services énergétiques modernes des populations concernées à travers l'électrification rurale.

5. LES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet comprend les composantes suivantes : i) interconnexion ; ii) gestion du projet ; et iii) appui institutionnel.

6. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet, est estimé à 354 065 MFCFA HT. Il est financé comme suit :

IDA	97 688 MFCFA
BAD	70 625 MFCFA
BID/FKDEA.....	61 857 MFCFA
BEI	54 406 MFCFA
AFD	26 238 MFCFA
KfW	16 766 MFCFA

BOAD	20 000 MFCFA
BOAD/FDE*	5 000 MFCFA
Etats Gambien et Guinée.....	581 MFCFA
Etat Bissau Guinée.....	222 MFCFA
Etat Sénégalais.....	682 MFCFA

.